

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal date du 7 JUIN 2016

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Jacques BRUERE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Angélique BINET - Marie-Lise MEYNARD.

Excusée : Christine NEVOIT

Absent : Géraud de LAFFON

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Le Conseil Municipal :

1) procède au renouvellement pour un an du contrat de Mme Patricia BIÉMONT, responsable de l'Agence Postale Communale.

2) décide de procéder à la dissolution des 3 régies de recettes (photocopies - salle Plailly et bibliothèque) et de créer une régie unique pour tous les encaissements

3) modifie sa délibération en date du 12 janvier 2016 concernant la purge de la servitude concernant l'accès commun Commune/M.et Mme DEMAILLY et précise que la nouvelle parcelle ainsi créée aura 3.85 m (au lieu de 3.50 m) de large côté rue.

4) est informé que M. BOSSARD, propriétaire du Bœuf Couronné, n'a pas donné suite à la proposition de la Commune concernant son bâtiment. Il décide d'organiser une réunion de travail avec le cabinet URBAN'ism afin de modifier le projet à l'étude.

5) procède (1abstention,8 pour)à un virement de crédits en section d'investissement :

- bouches à incendie programme 208 : terminé	- 2 168.88 €
- matériel boulangerie programme 210 : en cours	+ 2 168.88 €

6) entend des informations sur l'avancement du projet de fusion du Syndicat Scolaire Gizeux-Continvoir avec celui de Avrillé - Hommes.

7) prend connaissance des propositions du traiteur concernant le banquet du 14 juillet et procédera au choix définitif lors de sa prochaine réunion.

8) s'interroge pour trouver un moyen de mettre en valeur les orants de l'église et est toujours dans l'attente d'un devis complémentaire pour la restauration du clocher.

9) est informé du mauvais état de certains ponts et prévoit de les remettre en état

10) entend le bilan du marché mensuel de producteurs et décide que le marché du mois de juillet sera un marché gourmand avec dégustation de fouées.

11) est informé qu'il sera amené à se prononcer définitivement sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I) d'Indre et Loire lors de sa prochaine réunion qui aura lieu le mardi 5 juillet. Un dossier complet est remis à cet effet à chaque conseiller municipal.

12) est informé que les travaux de réhabilitation du tennis sont quasiment terminés : il ne manque plus que la peinture du sol qui est retardée compte-tenu de la météo.

Le Maire,

Thierry BEAUPIED